

L'édito

> Solidarité... de l'inquiétude...

L'esprit et les actions de solidarité s'expriment à tous les niveaux de notre organisation sociale, quelquefois de manière spectaculaire, mais aussi beaucoup plus modestement à l'échelle associative locale ou même individuelle.

La maladie, le handicap, l'isolement, la perte d'emploi, les accidents de la vie, fragilisent certains d'entre nous qui, à un certain moment, ont besoin de soutien et qui peuvent trouver aide, solution ou réconfort à travers l'engagement des collectivités, du monde associatif ou d'initiatives isolées.

Le rôle du département de l'Ain, qui affecte la moitié de son budget, soit 200 millions d'euros, au titre de la solidarité (handicap, dépendance, personnes âgées, enfance, RSA, soutien à la construction de logements locatifs...), n'est plus à démontrer.

Bourg-en-Bresse Agglomération vient de signer à Saint-Denis une convention avec l'État, fixant des objectifs d'embauche dans les 15 communes de 25 contrats aidés.

Notre commune s'est déjà engagée dans un processus semblable en créant un poste pour un jeune courant 2009.

Saint-Denis-lès-Bourg développe des programmes de construction de logements locatifs de qualité, intégrés dans les quartiers, et travaille à une offre d'aide sociale adaptée aux conditions de vie d'aujourd'hui.

Dans ce journal, les actions de solidarité foisonnent à chaque page: engagement volontaire des pompiers, coup de pouce aux jeunes créateurs, projet d'écoquartier, point de vente collectif, petite unité de vie, Sou des écoles, droits de l'enfant, Téléthon, commémoration du 11 Novembre, etc.

Au-delà de l'engagement financier, ce qui fait la réussite et l'efficacité des actions engagées, c'est aussi la notion de proximité entre décideurs et bénéficiaires.

Les réformes fiscales engagées au niveau national n'assurent aux collectivités qu'une compensation financière imparfaite pour la seule année 2010. Il s'en suivra une réduction drastique de leurs moyens à partir de 2011 et, par contrecoup, des moyens du monde associatif. Ce projet de loi se double d'une réforme institutionnelle qui, dès 2011, répartirait les compétences de manière différente entre les collectivités avec un risque d'éloignement entre décideurs et bénéficiaires. Pour parachever le tout, le nombre d'élus, relais indispensables de proximité, serait très fortement réduit à partir de 2014. Ces réformes annoncées sont-elles de nature à améliorer les actions de solidarité nécessaires à l'équilibre de notre société ou même tout simplement à les maintenir en l'état actuel ?

Permettez-moi d'en douter très fortement et d'en être très inquiet. ●

Le maire
Jacques Nallet

> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

> Conseil municipal

Coup de pouce aux jeunes

3^e Journée des Dys

La Veyle dans son nouveau lit

1^{er} marché de Noël à la ChênevièrePAGE 2

> Cadre de vie

Vers une logique d'écoquartier

Questions d'environnementPAGE 3

> Vie locale

Amitié européenne

Au rendez-vous du Téléthon

Sou des écoles

Les droits de l'enfant à l'honneur

À la bibliothèquePAGE 4

Soldats du feu L'engagement au profit des habitants

**Depuis plus d'un siècle,
les sapeurs-pompiers volontaires
de Saint-Denis-lès-Bourg assurent
la mission de sécurité civile
de la commune.**

Animés par la solidarité, 18 sapeurs-pompiers volontaires dont 3 femmes, de 16 à 55 ans, composent l'équipe de secours communale. « Le gros de notre activité se caractérise par les actions de secours aux personnes avec 81 opérations sur 152 sorties à ce jour* », précise Stéphane Débias, chef de corps du centre de première intervention (CPI) depuis 2008, engagé en 1995 comme son père et son grand-père avant lui. Se remettant actuellement d'un accident, il s'acquitte des tâches administratives, tandis que son adjoint, Cyril Gay, assure sa relève sur le terrain.

Géré par la municipalité, le CPI intervient dans la lutte contre les incendies (10 sorties*) et conduit diverses opérations (45*), du sauvetage d'animaux aux actions contre la pollution en passant par la destruction de nids de guêpes. Les manœuvres s'opèrent le premier dimanche de chaque mois. La journée annuelle de « recyclage » au secourisme se déroule au printemps.

Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) regroupant les moyens mis en œuvre dans l'Ain traite l'ensemble des appels téléphoniques et coordonne



18 sapeurs-pompiers composent l'équipe de secours communale.

les interventions. « C'est à ce titre que le CPI de Saint-Denis est déclenché. En 2009, un gros changement s'est produit avec le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Nous sommes engagés sur toutes les sorties du centre de secours principal (CSP) de Bourg-en-Bresse. » Pour limiter les alertes sonores de la sirène communale, chaque pompier utilise désormais un récepteur d'alerte sélective, communément appelé « bip ».

> L'Amicale, lien entre les générations

Afin de conserver le lien entre les générations, l'Amicale présidée par Cyril Gay réunit les soldats du feu actifs et leurs pairs retraités. « Les anciens suivent l'évolution et témoignent de leur époque. » Le deuxième dimanche d'octobre, tous partagent le traditionnel banquet en famille. Le produit de la vente des calendriers en

fin d'année finance en partie le voyage organisé au printemps. Un pique-nique familial est également proposé en été. Si le CPI de Saint-Denis-lès-Bourg compte 20 sapeurs-pompiers en moyenne, l'effectif baisse depuis 2 ans. « Les départs à la



Les sapeurs-pompiers à l'assaut de l'incendie déclaré au pôle socioculturel jeudi 25 juin.

retraite ne sont pas remplacés et nous avons des difficultés à recruter. » Comme tout engagement, la fonction s'accompagne d'obligations. « On devient pompier à la suite d'une visite médicale, de la vaccination contre l'hépatite B, et des 24 jours de formation répartis entre l'incendie et le secourisme sur 3 ans, soit 1 semaine par an. » L'astreinte s'organise au rythme d'une semaine de disponibilité toutes les quatre semaines, car « le Schéma départemental impose deux sapeurs-pompiers en journée. Nous n'intervenons jamais pendant notre temps de travail. Nous avons tous des horaires décalés ». La relève pourrait venir des jeunes en formation au collège. ●

* Bilan de l'activité opérationnelle au 20/10/2009



Représentant l'espoir de relève du CPI, 17 jeunes se forment pour devenir sapeurs-pompiers volontaires sur leur commune de résidence.

corps. Les cours théoriques sont dispensés le vendredi après-midi. La pratique avec les manœuvres incendie a lieu le samedi matin, pendant un mois dans le CPI de chaque commune qui encadre la section. »

> À l'école des pompiers

17 jeunes se forment en vue de devenir sapeurs-pompiers volontaires au collège Yvon Morandat. Créée sur le plan intercommunal entre Viriat, Buellas, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas, la section ouverte à la rentrée 2007 est la seule sur le département à bénéficier d'un partenariat avec l'Éducation nationale. « Ce n'est pas seulement une section sportive, confirme Stéphane Débias, chef de

> **SÉANCE du 6 NOVEMBRE**

• **Prévention de la délinquance** : la commune participera, à hauteur de 500 €, au diagnostic en amont d'un nouveau contrat local de sécurité. L'État apportera 8 000 €, le Conseil général 1 800 €, Bourg-en-Bresse Agglomération 7 700 €, Bourg-en-Bresse 1 000 €, Péronnas 500 €, Viriat 500 €.

• **Association des petites villes de France (APVF)** : le conseil a adopté le vœu de l'association rappelant son attachement indéfectible à la décentralisation et appelant l'État à engager une véritable réforme des finances locales, ainsi que la motion de la Fapt CGT et de FO Communication Ain contre un changement de statut de la Poste.

• **Subventions aux associations** : en régularisation de l'exercice 2009, la commune verse une subvention de 1 850 € au Sou des écoles, de 300 € à Blues en Bresse et de 3 000 € au comité de fleurissement pour l'organisation du stand aux Floriales de Bourg-en-Bresse.

• **Plan de formation du personnel municipal** : arrêté par le conseil, il intègre les nouvelles dispositions légales sur le droit à la formation.

> **État civil**

NAISSANCES : Maëlys Bertin (23/09), Lola Ballet (10/10), Lola Gilloux (10/10), Basile Feuvrier (22/10), Gautier Ribeyron (23/10), Loïc Cathala (23/10), Achille Demaret (25/10), Éliane Mille (29/10), Estéban Wautrecht (5/11), Aaron Tassin (6/11).

MARIAGES : Fanny Guigout et Mickaël Coldonat (17/10).

DÉCÈS : Lucette Nicolet veuve Curt (18/09), Félix Douvre (19/09), Éric Penache (06/10), Éliane Sixdenier veuve Orgé (09/10), Michel Ponthus (09/10), Daniel Roux (13/10), Éliane Giraud épouse Thévenin (22/10), Pascal Louvieaux (6/11).



Rivière sinueuse, sentiers pédestres, jardin potager avec cabane en bois, panneau solaire et récupérateur d'eau de pluie, mini-haies bocagères et plantes locales : le stand de Saint-Denis aux Floriales internationales de Bourg-en-Bresse 2009 était axé sur le développement durable.

■ **Échos du conseil**

• **Pôle socioculturel** : quatre mois après l'incendie qui a endommagé le bâtiment, les opérations d'expertise sont closes. Le conseil a validé le protocole amiable d'indemnisation entre les assurances, certaines entreprises et la maîtrise d'œuvre, ce qui permet un redémarrage du chantier. Les travaux de reprise suite à sinistre se chiffrent à 123 335 € HT.

■ **La Veyle dans son nouveau lit**



De nombreux invités ont assisté à la mise en eau du nouveau lit de la Veyle.

Après les travaux de terrassement, le réensemencement en herbe et la pose de la passerelle d'accès au chemin de la Margotière, en octobre, le chantier d'aménagement du nouveau lit de la Veyle a connu une étape spectaculaire le 6 novembre : la mise en eau. Reste à effectuer la végétalisation des berges, la plantation d'arbres et la pose de la deuxième passerelle qui, en aval, reliera le site aux chemins pédestres menant à Buellas. Le secteur reste fermé au public jusqu'à la fin des travaux, en janvier 2010. www.veylevivante.com

■ **3^e Journée des Dys**

Accords Musique s'est associée à Résonance Contemporaine pour organiser, avec le soutien de l'Addim*, un week-end de rencontres, stage et spectacle « Mots, musique et handicap » dans le cadre de la 3^e Journée des dys (dyslexie, dysphasie, dyspraxie), les 10 et 11 octobre, à la salle des fêtes.

■ **Coup de pouce aux jeunes**

En 2008, le Quintet à Claques était le premier à bénéficier de l'aide communale « Coup de pouce » destinée à soutenir les projets menés par des 12/30 ans. En 2009, un « Coup de pouce » a été apporté au projet d'Emmanuelle Batista : réaliser de A à Z un court-métrage de 30 min, avec une équipe de jeunes professionnels. Soutenu également par la DDJS*, le Conseil général et l'Université Lyon 2, « Il était une fois le bar » a été tourné du 10 au 16 octobre, à Bourg-en-Bresse. Outre une aide de 200 €, la commune de Saint-Denis a mis à disposition de l'équipe le gymnase et la salle des fêtes, pour l'hébergement. « Sans cette aide, j'aurais dû chercher un autre lieu de tournage et repousser la date » souligne la jeune Sandenienne, diplômée en arts du spectacle, qui se forme au métier d'assistante-réalisatrice. Le film sera diffusé dans des festivals européens « et peut-être au Québec ». Des projections à Saint-Denis et Bourg-en-Bresse sont en projet. ●

* Direction départementale de la Jeunesse et des sports



« Le scénario de "Il était une fois le bar" joue sur deux mondes parallèles » explique Emmanuelle Batista.



Du samedi au dimanche midi, le stage a réuni près d'une trentaine de participants : enfants dyslexiques ou non, professeurs d'écoles spécialisées, directeurs d'écoles de musique...

Le samedi soir, plus de 300 personnes ont assisté à la pièce de théâtre « La vie entre les mots » de Benjamin Cognet, dyslexique. Le dimanche après-midi, les stagiaires ont présenté le fruit de leur travail. Un débat, avec des témoignages de professionnels, a ouvert

des pistes de réflexion et d'action. La journée s'achevait par un concert des Percussions de Treffort. ●

* Délégation départementale musique danse théâtre arts du cirque et arts de la rue.

■ **1^{er} marché de Noël à la Chènevrière**

Mercredi 25 novembre, les résidents de la petite unité de vie pour personnes âgées accueilleront les enfants du centre de loisirs pour une après-midi de jeux coopératifs. Le 9 décembre, de 13h30 à 19h30, la Chènevrière organise un 1^{er} marché de Noël, ouvert à tous. Au menu : produits du commerce équitable, sablés, soupes et goûters maison, exposition de peinture. Le bénéficiaire contribuera à réaliser un « projet fou » : organiser une sortie gastronomique à Vonnas. ●

Expression du groupe **Minoritaire**

■ **Une pensée particulière**

Félix Douvre, maire honoraire de la commune, vient de nous quitter. Merci à lui pour son engagement, sa disponibilité et son humanisme.

■ **Protégeons l'eau, sauvons les apparences !**

Le chantier de dérivation de la Veyle entrepris cet été est exemplaire. Dans quelques années, la nature aura retrouvé ses droits et nous pourrions suivre les méandres de la rivière en appréciant la faune et la flore d'un milieu aquatique préservé. En revanche, qu'en est-il de la circulation de l'eau dans le sous-sol de notre commune ?

Le réseau d'assainissement respecte-t-il toujours le séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées ?

Les quartiers denses de la partie rurale ne pourraient-ils être rattachés à l'assainissement collectif ? Il est urgent que des études soient menées en ce sens. L'augmentation de nos impôts locaux ouvre certainement des perspectives.

Annie Réty, tél. 0663427690

Bruno Marvie, tél. 0474214318

Véronique Herbreteau, tél. 0474216011

en **Bref...**

■ **Adieu à Félix Douvre**

Élu municipal de 1977 à 2001, maire de la commune de 1989 à 1995, Félix Douvre est décédé le 19 septembre dernier. Convaincu



de la nécessité de créer des liens entre les peuples européens, il a soutenu le comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald et fondé celui avec Redea. Photographe amateur, il a mis son talent au service du comité départemental de fleurissement et du comité local qu'il a présidé de 1986 à 1990. Amateur également de musique, il a été membre de la Diane bressane de 1954 à 1990, en tant que sonneur de trompe et trésorier de l'association pendant 25 ans. À sa famille et ses proches, le conseil municipal renouvelle ses condoléances.

■ **Jeune public**

Depuis 4 ans, Cap3B* propose aux écoles une programmation de spectacles professionnels de qualité pour le jeune public. Tarif : 4 € l'élève (gratuit pour les accompagnateurs), transport entièrement pris en charge. L'action est organisée dans le cadre du CDRA*, en partenariat avec le Théâtre de Bourg-en-Bresse, la Fédération des œuvres laïques (FOL) et l'association L'Estuaire. Chaque saison comprend 8 spectacles, dans 8 lieux. En 2008/2009, les Petites scènes vertes ont accueilli plus de 8 000 élèves.

* Syndicat mixte réunissant les 8 intercommunalités du bassin de Bourg-en-Bresse. ** Contrat de développement Rhône-Alpes.

Tél. 04 74 23 80 18

culture@fol01.org

■ **Conseil municipal d'enfants : une nouvelle équipe**

Samedi 19 septembre, les Sandeniens nés en 2000 ont élu leurs nouveaux représentants au conseil municipal d'enfants, renouvelé de moitié chaque année. Dix-neuf candidats s'étaient présentés. Mis en place le mercredi suivant, le nouveau conseil réunit 26 élus, répartis en deux commissions : « Temps libre, solidarité, santé » et « Mon environnement, ma commune ».

Les jeunes conseillers se réunissent trois mercredis sur

quatre, hors vacances scolaires, afin de mettre en œuvre diverses actions. À noter dans les projets phares de l'année : la création d'un pédibus (ramassage scolaire pédestre) et un reportage, avec rencontres et témoignages, sur l'histoire de l'école du Village.

Le 21 novembre, le conseil municipal d'enfants participe au Rallye des droits de l'enfant à Bourg-en-Bresse. <http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Anciens et nouveaux jeunes élus composent le conseil municipal d'enfants.

■ **Les 26 jeunes conseillers**

Charlotte Bonne, Félix Bruyère, Nathalie Durand, Louis Fournier, Elisabeth Gaeta-Wittner, Camille Gallet, Mathys Largeot, Perrine Meignin, Dimitri Milosavljevic, Émilie Moreau, Soïlie Nix, Angélique Pladeau-Léger, Vincent Pscheniska, Florian Richard, Thomas Roure, Pierre Sallet et Céline Vaugeois, élus en 2009, ont rejoint Manon Cartillier, Sibel Célilik, Noémie Charmont, Claire Darracq, Valentine Farge, Justine Gonnet, Marine Larnière, Éléa Lotellier et Gwendoline Victor, élus en 2008.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

RÉDUISONS NOS DÉCHETS



Organom invite à visiter le centre d'enfouissement des déchets ménagers et la composterie de déchets verts.

Chacun de nous produit plus d'un kg de déchets par jour. Les trier, c'est bien. Les réduire, c'est encore mieux. Car moins de déchets = moins de gaz à effet de serre, moins de pollution, moins de frais liés à leur collecte et traitement. Des gestes simples permettent de limiter leur quantité: éviter les emballages, privilégier les produits réutilisables, utiliser un cabas, imprimer recto-verso... Boire l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille permet par exemple de réduire ses déchets de 10 kg par an.

Du 21 au 29 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets invite à s'informer et agir. Mercredi 25, Bourg-en-Bresse Agglomération distribuera des sacs réutilisables, sur le marché. À 20 h, au Vox, Organom* organise une réunion publique d'information sur la future usine de méthanisation Ovade, dont la construction débutera en 2010 à Viriat. Samedi 28, de 9 à 16 h, une journée portes ouvertes au centre d'enfouissement technique de la Tienne à Viriat, proposée par Organom, permettra à tous de découvrir où et comment finissent nos déchets. Un départ groupé de Saint-Denis en covoiturage est organisé. Rendez-vous à 8 h 30, esplanade de la Liberté (Tél. 04 74 24 24 64, mairie).

* Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers de l'Ain, Tél. 04 74 45 14 70 - www.organom.fr

RECYCLONS NOS MOBILES

Les téléphones portables usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères*. Leur recyclage permet, d'une part, de traiter les composants dangereux pour l'environnement. D'autre part, les appareils en état de fonctionner sont reconditionnés pour permettre à des populations défavorisées de s'équiper. Un point de collecte sélective existe à Saint-Denis: il suffit de les apporter au pôle socioculturel (19, rue des Écoles), qui les transmet ensuite à la société spécialisée Électrodurable.

* Directive européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques



La commune mène une démarche « éco-exemplaire » depuis déjà plusieurs années, avec par exemple la création de la chaufferie bois, de l'esplanade de la Liberté, de pistes cyclables...

Développement durable Vers une logique d'écoquartier

Alliant développement durable et urbanisme, le projet de renouvellement urbain lancé par la commune vise à redonner âme et vitalité au cœur de village élargi, en lien avec la poursuite de l'aménagement du nouveau quartier de la Viole.

Logements labellisés HQE (haute qualité environnementale), mise en service d'une chaufferie bois, création de cheminements piétons et pistes cyclables, démarche AEU (approche environnementale de l'urbanisme)... À Saint-Denis, le développement durable est d'actualité depuis plusieurs années. Le nouveau projet de renouvellement urbain du cœur de village lancé par la commune, visant à créer un véritable « quartier durable » ou « écoquartier », s'inscrit dans cette logique.

Écoquartier, qu'est-ce à dire? « Le mot est issu du Grenelle de l'environnement. C'est appliquer les principes du développement durable à l'urbanisme dans toutes ses composantes (économiques, sociales, environnementales...), modifier les pratiques actuelles – telles que le développement des lotissements – beaucoup trop consommatrices d'espace, favoriser les modes de déplacements doux afin d'éviter que les gens soient systématiquement obligés de prendre leur voiture... » rappelle Guillaume Fauvet, conseiller municipal, délégué à l'approche environnementale de l'urbanisme. « Ce sont les habitants qui donnent vie à un quartier, qui l'animent. Aujourd'hui, le centre-ville de Saint-Denis est peu



Le projet de « centre-village élargi » s'étend sur 24 hectares, dont 10 actuellement non bâtis.

fréquenté. Le projet de « cœur de village élargi » permettra d'amener à nouveau de la vie, du lien » souligne Alain Josserand, adjoint à l'aménagement du territoire. Renouveler, diversifier et améliorer l'offre en matière de logements, de services et de commerces, et soutenir la vie locale et associative constituent les objectifs essentiels du projet.

Logique et cohérence

Enjeux forts pour la commune et ses habitants, l'extension du centre-bourg et la création du quartier de la Viole sont intimement liées. Le périmètre du projet d'écoquartier, loin de se limiter à l'îlot église-mairie, s'étend de la RD 936 (avenue de Trévoux) jusqu'au plateau sportif, axe sud-nord, et de la rocade jusqu'aux abords du Moulin Neuf, axe est-ouest. Le projet vise également à faciliter les échanges entre le

centre-village et les autres quartiers de Saint-Denis. Il préfigure aussi des modes d'aménagement des futures zones urbanisables prévues au PLU (plan local d'urbanisme).

« Il faut une cohérence entre ce qui a déjà été fait, ce qui est en train de se faire et ce qui va se faire » rappelle Alain Josserand. Inscrite dans l'objectif premier du projet d'écoquartier, la cohérence est sur le terrain: la création de la chaufferie bois vise bien à réduire les consommations énergétiques, le pôle socioculturel a bien aussi pour fonction de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels, l'aménagement de l'esplanade de la Liberté ouvre largement la voie aux piétons, l'AEU de la Viole va entrer dans sa phase opérationnelle (le recrutement d'un aménageur est en cours)...

Impliquer les habitants

Le tout s'intègre donc dans la continuité de la politique environnementale et urbanistique menée depuis deux mandats. Concrètement, le projet prévoit notamment la création de nouveaux logements, l'aménagement de surfaces destinées à l'activité et aux commerces, la valorisation écologique du vallon de la Viole. L'approche environnementale est présente à tous les niveaux: gestion des déchets, de l'eau, de l'espace, de l'énergie... Tout comme la volonté forte d'impliquer les habitants à la fabrication de ce nouveau quartier. ●

Pour en savoir plus : <http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/>



L'ensemble de logements locatifs Les Tournesols a été réalisé dans les normes HQE (haute qualité environnementale).

Un point de vente de producteurs locaux en projet

Volaille, poisson, fromage, fruits et légumes, produits laitiers... Un point de vente réunissant des producteurs locaux, engagés dans l'agriculture raisonnée ou biologique, devrait voir le jour à Saint-Denis, à l'exemple de ceux existant déjà dans l'Ain. Soutenu par la commune et accompagné par la Chambre d'agriculture, le projet est né de la volonté de diversifier et soutenir l'offre commerciale locale. Un des objectifs de l'écoquartier...

Les infos de Bourg-en-Bresse Agglomération

www.agglo-bourgenbresse.fr

Programme local de prévention des déchets

Le 1^{er} décembre, Organom* et l'Ademe** signent le 1^{er} programme local de prévention des déchets, visant à planifier sur 5 ans des actions pour réduire les déchets à la source. À cette occasion, un forum a lieu à Alimentec, avec une conférence de Gérard Bertolini, directeur de recherches au CNRS, et des échanges d'expériences.

* Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers de l'Ain, réunissant 18 intercommunalités dont Bourg-en-Bresse Agglomération
** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Entreprises d'insertion et marchés publics

Le code des marchés publics 2006 permet d'inclure

une clause d'insertion dans les appels d'offres, afin de réserver une part du marché à des entreprises d'insertion. Bourg-en-Bresse Agglomération applique cette clause et a organisé une réunion en octobre afin d'encourager les organismes donneurs d'ordre à l'utiliser.

Région urbaine de Lyon

Membre de la RUL (Région urbaine de Lyon), qui réunit des collectivités territoriales de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, Bourg-en-Bresse Agglomération participe aux études d'aménagement du territoire menées notamment sur les transports. ●



Une œuvre de Christian Voltz.

> À LA BIBLIOTHÈQUE

• Des partenariats actifs

Du **17 novembre** au **19 décembre**, la bibliothèque invite à découvrir les drôles de personnages de Christian Voltz. Originale et partenariale, l'exposition réunit des reproductions d'illustrations de cet auteur d'albums et de films d'animation pour la jeunesse, qui n'utilise que des matériaux de récupération, et les créations du centre de loisirs Sataplu inspirées par son œuvre, en écho au Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg-en-Bresse.

Judi 21 janvier, à 20 h 15, le club lecteurs, toujours ouvert à tous, sera axé sur les auteurs Éric-Emmanuel Schmitt et Philippe Besson.



• Premières pages

L'Ain est un des trois départements pilotes retenus par la CNAF* pour lancer l'opération « Premières pages » visant à familiariser les tout-petits à la lecture. Chaque enfant né en 2009 recevra l'album « Mon beau soleil », de Natali Fortier, et un « Petit guide de voyage au pays des histoires » pour les parents. Le pôle socioculturel et la bibliothèque s'unissent à cette action : les livres seront remis aux familles lors d'une matinée contes pour les 0-4 ans, ouverte à tous, animée par la conteuse professionnelle Lila Khaled, **samedi 23 janvier, à 10 h**, à la salle du foyer. Les familles ne pouvant être présentes pourront les retirer à la bibliothèque.

Tél. 04 74 24 45 43

* Caisse nationale d'allocations familiales

> ANIMATIONS

• Marché de la gastronomie

Dimanche 20 décembre, de 7 h 30 à 17 h, la salle des fêtes accueillera le marché gastronomique. Plus d'une trentaine de commerçants, dont de nombreux producteurs locaux, seront présents, avec un choix de produits pour les repas de fête : spécialités gourmandes et locales, arts de la table (vaisselle et décoration)... Entrée libre. Restauration sur place. Buvette des Amis du marché.

1 place de la Mairie
BP 195 ST DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



Les chants gospel de la chorale allemande ont séduit le nombreux public.

> Amitié européenne Rencontres franco-allemandes

• Samedi 17 octobre, l'église de Saint-Denis a fait salle comble pour le concert de la chorale Swinging Spirit de Schutterwald, organisé par le comité de jumelage. Le lendemain, la cinquantaine de choristes – dont près de la moitié ont été accueillis dans des familles – ont découvert avec plaisir le Monastère royal de Brou et les charmes de la Bresse.

• Samedi 28 novembre, le comité de jumelage sera présent au marché de Noël de Schutterwald, avec un stand de produits locaux (fromages et volailles de Bresse, vins du Bugey, artisanat...) invitant à découvrir les savoir-faire des artisans de l'Ain. Le bénéfice de la vente sera versé à des associations sociales de Schutterwald. ●

11 Novembre

Emmené par l'harmonie de Méziériat, le défilé commémoratif du 11 Novembre a été suivi du dépôt de gerbes et de la lecture des messages de l'Union fédérale et du secrétariat d'État aux Anciens combattants, et de textes lus par le conseil municipal d'enfants. Michel Jenton, président de l'Amicale des anciens combattants, a remis la Croix du combattant à trois membres : Henri Caron, 90 ans (guerre de 1939-1945), Gilbert Giroux, 65 ans, et Jacques Vallet, 71 ans (guerre d'Algérie). ●



Michel Jenton président des anciens combattants, les 3 médaillés : Gilbert Giroux, Jacques Vallet, Henri Caron, et Jacques Nallet maire.

Du côté des associations

> Avis de recherche

Le pôle socioculturel lance un double appel aux bénévoles : sont recherchés des photographes amateurs, pour illustrer ses supports de communication notamment en vue du Forum des associations 2010, et des bricoleurs artistes pour réaliser des encadrements afin de décorer la salle multimédia. ●

Tél. 04 74 22 42 65

> Tennis de table : un club qui grandit



Les entraînements ont lieu le mercredi soir, au gymnase.

Les 26-27 septembre, les journées portes ouvertes organisées par le Tennis de table de Saint-Denis (TTSD), dans le cadre de la Journée nationale du ping-pong et du week-end Sport en famille, ont accueilli une cinquantaine de personnes venues découvrir ce sport pouvant être pratiqué à tout âge. Le nouveau doyen du club, Georges Ferrand, a 74 ans ; le plus jeune adhérent a 9 ans.

Né en juillet 2008, le club est passé de 35 à 46 licenciés, dont 22 adultes, parmi lesquels 2 personnes en fauteuil roulant. ●

> Au rendez-vous du Téléthon

Les 4 et 5 décembre, les associations organisent des animations au profit du Téléthon. Vendredi, soirée choucroute à la salle des fêtes, apéritif servi par les donateurs de sang, dégustation-vente de croquettes d'escargots et chansons françaises avec Arnaud Colignon. Samedi, marche familiale sur les nouveaux sentiers (départ de l'esplanade de la Liberté à 13 h 30, retour vers 16 h) avec Saint-Denis rando et cyclo, buvette des rencontres de football de l'Olympique Saint-Denis. ●

> Du nouveau pour le Sou des écoles

Un nouveau bureau du Sou des écoles a été constitué le 1^{er} octobre dernier, avec 14 membres prêts à retrousser leurs manches. « Nous allons organiser des manifestations afin de collecter de l'argent pour les activités extrascolaires : les sorties et les projets pédagogiques menés par les instituteurs », explique Françoise Garçon, présidente. Au programme : la reconduction de la fête de l'école, du loto et la mise en place de la souscription gourmande, avec pour lots des repas dans des restaurants. « On souhaite apporter un peu d'animation sur la commune. Cela donne l'occasion aux gens de se retrouver autour des enfants. » L'argent récolté est redistribué à toutes les écoles. ●

> La rentrée de Vibr'agogo

Les ateliers de percussions brésiliennes ont repris le 14 septembre sous l'égide d'un nouveau chef de bateria, Fabien, ancien adhérent. Ils sont ouverts à tous, ados et adultes, musiciens ou non, le lundi à 20 h, à la salle des fêtes. Le 5 décembre, la batucada se produira pour la fête des illuminations à Bourg-en-Bresse. ●

Tél. 06 81 46 40 84 ou 06 19 91 40 54

vibragogo@free.fr



La saison de la batucada est repartie tambour battant avec une première animation à Ceyzériat pour la fête des vendanges Grand Margot, le 11 octobre.

■ À vous de jouer !

La solution de la charade ci-dessous se trouve dans votre bulletin municipal. Réponse dans le prochain numéro.

- Mon 1^{er} est un jeune bovin.
- Mon 2^e n'est pas bref.
- Mon 3^e est la moitié d'une marque indienne de voitures.
- Mon 4^e est une vallée fluviale envahie par la mer.
- Mon tout est une forme d'engagement au service d'autrui.

Solution de l'énigme parue dans le bulletin municipal n° 65 : dynamique (dîne - ami - queue).

> Les droits de l'enfant à l'honneur

Au centre de loisirs Sataplu, les vacances de la Toussaint étaient placées sous le signe de l'image, en lien avec le Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg-en-Bresse, et de la cuisine d'automne, avec notamment une journée Ludogourmand intercentres.

En novembre-décembre, accent est mis tous les mercredis sur l'amitié, l'entraide, la solidarité, avec diverses activités organisées dans le cadre du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En fin d'année, le centre sera ouvert du 21 au 24 et du 28 au 31 décembre. ●

Tél. 04 74 24 22 71 - <http://sataplu.zeblog.com>



Les enfants ont réalisé des personnages « à la manière de Christian Voltz », qui ont été exposés au centre de loisirs jusqu'au 13 novembre puis ont rejoint l'exposition des œuvres de l'artiste à la bibliothèque.

Les rendez-vous

DÉCEMBRE

- **Vendredi 4/samedi 5** : Téléthon.
- **Dimanche 13** : concert « musiques traditionnelles » d'Accords Musique.
- **Mardi 15** : arbre de Noël du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 19** : coupe de Noël du Saint-Denis Dojo.
- **Dimanche 20** : marché gastronomique de Noël.

JANVIER

- **Mardi 5** : don du sang.
- **Judi 7** : vœux du maire.
- **Vendredi 8/samedi 9/dimanche 10** : tournoi jeunes de l'Olympique Saint-Denis.
- **Samedi 9** : concours de belote de la société de chasse.
- **Dimanche 10** : concert « musiques de film » d'Accords Musique.
- **Mardi 19** : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Judi 21** : club lecteurs.
- **Vendredi 22/samedi 23/dimanche 24** : salon vente d'articles de pêche des Amis de la Veyle.
- **Samedi 23** : matinée contes « Premières pages ».
- **Judi 23** : présentation sur le Rajasthan, par Pausanias.
- **Samedi 30** : concours de belote de l'Olympique Saint-Denis.
- **Dimanche 31** : quine-loto du Saint-Denis Dojo.